

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 Avril 2022 à 18h30.

Présents : ESTEBAN Martine (Maire), BATSALLE Agnès, BERGE Yves, BERTHELOT Marie (3° Adjte), CERT Claudine, COUFFIGNAL Jean-François, D'ANTONI-MARTY Mireille (Arrivée à 18h50 avec procuration donnée à CERT Claudine jusqu'à son arrivée), EYCHENNE Patrick (1° Adj), FABRY Philippe (2° Adj), FELLAHI Djamel, FOURMONT Gisèle, GARCIA Frédéric, LAGARDE Daniel (4° Adj), LOPEZ Marcel, MERCIER Jean, METGE Nadine, MILVILLE Françoise, MOUCHAGUE Nicole, ROUMIEU Pierre.

Excusés et représentés : MAURAT Jean-Luc avec procuration à MERCIER Jean, RODA Joel avec procuration à LAGARDE Daniel, SERVANT Colette avec procuration à EYCHENNE Patrick, VAN MOLLE Julie avec procuration à FABRY Philippe.

Secrétaire : LAGARDE Daniel.

1°) Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 Mars 2022.

2°) Création de trois postes d'Adjoint Territorial d'Animation.

Point ajourné et reporté à une séance ultérieure.

3°) Création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles.

Point ajourné et reporté à une séance ultérieure.

4°) Création d'un poste d'Agent Technique Territorial.

L'Assemblée vote à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique territorial, à temps complet, catégorie C, pour le service technique.

5°) Communication du tableau récapitulatif des indemnités des élus pour l'année 2021.

Présentation de l'état annuel des indemnités des élus municipaux pour l'année 2021 à l'Assemblée qui en prend acte.

6°) Bilan et débat sur la formation des membres du conseil municipal.

Présentation du tableau de formation des élus municipaux pour l'année 2021 à l'Assemblée qui en prend acte.

Proposition faite de diminuer le montant des formations pour 2022 avec passage de 4 000 à 2 000 Euro. Validation sera faite lors du vote du budget primitif 2022 de la Commune.

7°) Vote des taux des impôts locaux 2022.

L'Assemblée vote à 15 Voix « POUR », 4 Voix « CONTRE » (Batsalle Agnès, Fellahi Djamel, Fourmont Gisèle, Lopez Marcel) et 4 Abstentions (Fabry Philippe (2), Mercier Jean (2)) une augmentation des taux de 3% de la taxe foncière bâti (43.26% Année 2022) et de la taxe foncière non bâti (159.43% Année 2022).

8°) Présentation et vote du Compte Administratif 2021 de la Commune.

L'Assemblée vote à 18 Voix « POUR » et 4 Abstentions (Batsalle Agnès, Fellahi Djamel, Fourmont Gisèle, Lopez Marcel) le compte administratif 2021 de la Commune, Mme Le Maire ne participant pas au vote.

9°) Présentation et vote du Budget Primitif 2022 de la Commune.

L'Assemblée vote à 19 Voix « POUR » et 4 Abstentions (Batsalle Agnès, Fellahi Djamel, Fourmont Gisèle, Lopez Marcel) le budget primitif 2022 de la Commune.

10°) Affectation des résultats 2021 pour la Commune.

L'Assemblée vote à l'unanimité, comme suit, l'affectation des résultats 2021 pour la Commune.

Affectations des résultats 2021 :

Excédent Fonctionnement (002) : 694 706.89.

Déficit Investissement (001) : 308 936.28.

Affectation en réserve (1068) : 470 358.14.

11°) Présentation et vote du compte de gestion 2021 de la Commune dressé par le Trésorier.

L'Assemblée vote à l'unanimité le compte de gestion 2021 de la Commune dressé par le Trésorier.

12°) Présentation et vote du Compte Administratif 2021 du Service des Eaux.

L'Assemblée vote à l'unanimité le compte administratif 2021 du service des eaux, Mme Le Maire ne participant pas au vote.

13°) Présentation et vote du Budget Primitif 2022 du Service des Eaux.

L'Assemblée vote à l'unanimité le budget primitif 2022 du service des eaux.

14°) Affectation des résultats 2021 pour le Service des Eaux.

L'Assemblée vote à l'unanimité, comme suit, l'affectation des résultats 2021 pour le service des eaux.

Affectations des résultats 2021 :

Excédent Fonctionnement (002) : 275 442.33.

Excédent Investissement (001) : 81 231.29.

Affectation en réserve (1068) : 13 000.00.

15°) Présentation et vote du compte de gestion 2021 du Service des Eaux dressé par le Trésorier.

L'Assemblée vote à l'unanimité le compte de gestion 2021 du service des eaux dressé par le Trésorier.

16°) Présentation et vote du Compte Administratif 2021 du Budget Annexe d'Assainissement.

L'Assemblée vote à l'unanimité le compte administratif 2021 du service assainissement, Mme Le Maire ne participant pas au vote.

17°) Présentation et vote du Budget Primitif 2022 du Budget Annexe d'Assainissement.

L'Assemblée vote à l'unanimité le budget primitif 2022 du service assainissement.

18°) Affectation des résultats 2021 pour le Budget Annexe d'Assainissement.

L'Assemblée vote à l'unanimité, comme suit, l'affectation des résultats 2021 pour le service assainissement.

Affectations des résultats 2021 :

Excédent Fonctionnement (002) : 163 827.14 (Excédent reporté – réserve).

Déficit Investissement (001) : 40 757.33

Affectation en réserve (1068) : 112 600.45 (Déficit d'investissement+ Solde des RAR).

19°) Présentation et vote du compte de gestion 2021 du Budget Annexe d'Assainissement dressé par le Trésorier.

L'Assemblée vote à l'unanimité le compte de gestion 2021 du service assainissement dressé par le Trésorier.

20°) Vote des tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2022.

L'Assemblée vote à l'unanimité l'absence d'augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement qui resteront identiques à ceux de 2021.

21°) Présentation du rapport des actions entreprises suite au rapport d'observations définitives du 22 Décembre 2020 établi par la Chambre Régionale des Comptes.

Lecture du rapport des actions est faite par Mme Le Maire et l'Assemblée en prend acte.

22°) Demande de subvention Festival 1, 2, 3 Soleil.

L'Assemblée vote à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 1 000 Euro pour l'Association 1, 2, 3 Soleil pour de la manifestation du 22 juin organisée sur la Commune.

23°) Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales pour la Régie de Recettes de l'ALAE.

L'Assemblée accepte de signer, à l'unanimité, la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales pour la Régie de Recettes de l'ALAE.

24°) Modification de l'acte constitutif de la régie de recettes du service manifestation.

L'Assemblée vote à l'unanimité la modification de l'acte constitutif de la régie de recettes du service manifestation afin de prendre en compte l'organisation des festivités de juillet et d'août.

25°) Modification du tableau d'utilisation des salles municipales.

L'Assemblée adopte à l'unanimité la modification du protocole de réservations des salles communales acté par délibération du 7 Février 2022 afin de permettre aux conseillers municipaux d'utiliser la Salle Henri Servant et la Salle du Préau.

26°) Travaux de voirie sous mandat pour 2020 : attribution d'un fonds de concours de l'agglomération Foix-Varilhes à la Commune.

Présentation est faite à l'Assemblée du tableau des travaux de voirie sous mandat pour 2020 pour la Commune avec acceptation du fonds de concours octroyé par la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes.

27°) Réalisation travaux éclairage public et acceptation du financement par fonds de concours auprès du SDE 09.

L'Assemblée accepte à l'unanimité la réalisation des travaux d'éclairage public (remplacement des boules) avec le SDE 09 et le financement de la participation communale par le biais du fonds de concours.

28°) Informations sur les décisions prises dans le cadre des délégations accordées par l'Assemblée au Maire :

- Décision Municipale N°2022-02 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental, au titre du FDAL 2022, dans le cadre de la mise en sécurité des bâtiments communaux et de travaux sur des structures communales.
- Décision Municipale N°2022-03 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental, au titre du FDAL 2022, dans le cadre d'achat de jeux pour la création d'Espaces de Jeux Ecole / ALAE / Hameau Laborie.
- Décision Municipale N°2022-04 : Convention relative à la répartition des frais de fonctionnement liés à la mise à disposition gratuite de locaux pour un accueil enfants parents (LAEP) entre la Commune de Varilhes et la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes, Année 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.